

MAIRIE d'EPEGARD

Compte rendu conseil municipal

Séance du 18 juin 2021

Présents : MM Pascal DÉMARE, Jean-François PAYAN, Mme Catherine COTTIN, MM Reynald LAMY, David BESSIN, Christophe LECLERE, Michaël DELAIR, Guillaume PAYAN, Patrick GEZOLME.

Excusés : Mmes DURAND (pouvoir M. Lamy), LEROUGE (pouvoir M. Démare)

Absent : Mme MARTIN, MM BUREL, LEFORT.

- **Enquête publique concernant le permis d'exploiter des éoliennes sur les communes de Tourville la Campagne et Saint-Meslin-du-Bosc**

Monsieur le maire expose :

Par arrêté préfectoral n°DCAT/SJIPE/MEA/21/024, le Préfet de l'Eure a prescrit une enquête publique de 35 jours sur la demande d'actualisation des capacités techniques et financières présentée par la société FERME EOLIENNE DU TORPT en vue de la création d'un parc éolien sur les communes de Tourville la Campagne et de Saint Meslin du Bosc du 4 mai au 7 juin 2021 à 17h00.

L'avis destiné à informer le public de cette enquête a été affiché à la mairie du 15 avril au 07 juin inclus.

Par courrier du 13 avril, le préfet de l'Eure a sollicité l'avis du conseil municipal sur ce dossier dès sa réception en mairie et au plus tard dans les 15 jours suivant la clôture de l'enquête, soit le 22 juin 2021.

Après avoir entendu l'exposé et pris connaissance du dossier concernant l'autorisation d'exploiter un parc éolien (4 éoliennes) sur les communes de Tourville la Campagne et Saint Meslin du Bosc par la société Ferme Eolienne du Torpt et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- par 9 voix contre et 2 voix pour donne un avis **défavorable** à ce dossier d'autorisation d'exploiter un parc éolien.

- **Questions diverses**

- Monsieur le maire informe le conseil de la démission de M. Kévin BIGOT.

Il fait état de 2 candidatures et indique qu'une décision sera prise très rapidement en concertation avec le maire de Vitot, puisqu'il s'agit d'un employé intercommunal.

- Décapage des façades de la salle associative et de la salle polyvalente : Monsieur Démare présente un devis d'un montant de 2 800 € TTC. M. Leclere sollicite un second devis

- Abri bus rue du champ de bataille : un devis sera demandé à l'entreprise David GOUEL

- Cimetière : Monsieur le maire indique qu'une réflexion est en cours sur la réfection du cimetière, une présentation en sera faite lors de la prochaine réunion du conseil municipal

FIN DE SEANCE